



BUDGET PARTICIPATIF CALENDRIER



MARS/AVRIL

Du 1er au 31 mars :

Période d'inscription pour devenir membre de la commission de sélection des projets

1er avril :

Mise en place de la commission de sélection



DU 1ER AVRIL AU 15 SEPTEMBRE

Déposez vos projets en mairie ou par mail à secretariat@mairie-ludon-medoc.fr



DU 15 AU 30 SEPTEMBRE

La ville de Ludon-Médoc et la commission dédiée au budget participatif étudient la faisabilité des projets.



OCTOBRE

Du 1er au 15 :

Présentation des projets éligibles aux citoyens

Du 16 au 31 :

Vote des citoyens en mairie pour élire le projet retenu

NOVEMBRE

Choix du projet retenu
Démarrage du projet retenu



Ludon-Médoc

1 rue de la mairie 33290 Ludon-Médoc